

Collecte d'emballages vides en mai

La prochaine collecte se déroulera du 20 au 24 mai chez l'ensemble des opérateurs ; sont concernés : les sacs, boîtes, bouchons, bidons en plastique, emballages vides, sacs papiers multicouches, big bags, bidons en plastique, fûts en plastiques.

En tant que professionnel, vous êtes responsable de l'élimination de vos déchets générés sur l'exploitation. Les filières d'élimination sont aujourd'hui mises en place et vous permettent d'éliminer ou gérer l'ensemble de vos déchets.